



**Bureau des Affaires Agricoles  
Ambassade des Etats-Unis, Paris**

## **Bulletin d'information Les biotechnologies dans l'agriculture américaine février 2008**

- **Message important à nos lecteurs** : le Bureau des Affaires Agricoles de l'ambassade des Etats-Unis à Paris serait heureux que vous l'informiez de vos visites éventuelles aux Etats-Unis afin de vous aider à organiser vos rendez-vous professionnels et vos démarches administratives. N'hésitez pas à nous faire part de vos questions sur ces sujets, car nous sommes là pour faciliter ces échanges !

### **1. Réglementation américaine :**

- **Discussions à l'OMC sur les OGM ([link](#))**

Le 11 janvier, le bureau du Représentant américain au Commerce (Office of the United States Trade Representative, USTR) a commenté la fin de la période raisonnable (reasonable period of time) pour l'Union Européenne pour se mettre en conformité avec la décision de l'OMC relative au différend sur les OGM. Afin de normaliser les échanges commerciaux des OGM, et ne pas imposer de sanctions commerciales sur des denrées européennes, les Etats-Unis se sont mis d'accord avec l'Union Européenne pour suspendre pendant une période de temps limitée la procédure de la demande américaine auprès de l'OMC d'arrêter les concessions afin de fournir à l'UE l'occasion de faire preuve de progrès significatifs dans l'autorisation des produits OGM. Les mois à venir, les Etats-Unis évalueront périodiquement l'évolution de l'UE vers une normalisation des échanges par rapport à un ensemble de points de référence et en fonction de leur calendrier. Si les Etats-Unis décident de poursuivre la procédure OMC sur la mise en conformité de l'UE, les Etats-Unis établiraient une demande de consultation formelle avec l'UE, suivie d'une demande de constitution de panel à l'OMC.

- **Commentaires du gouvernement américain sur la suspension du MON810 en France ([link](#))**

Le bureau du Représentant américain au Commerce (Office of the United States Trade Representative – USTR) a fait les commentaires suivants sur l'annonce récente France de suspendre l'autorisation du MON810 : « cette variété de maïs nouvellement interdite a été cultivée en toute sécurité dans l'Union Européenne, aux Etats-Unis, et de par le monde depuis plus de dix ans. Le panel OMC sur le sujet des OGM a conclu précédemment qu'une interdiction similaire imposée par l'Autriche ne reposait pas sur des bases scientifiques et était incompatible avec les règles de l'OMC. Nous attendons de la Commission Européenne qu'elle lève rapidement cette interdiction, et espérons que le gouvernement français reconsidérera cette action injustifiée. »

- **Projet de loi budgétaire fédéral : 8 millions de dollars pour la recherche agricole** ([House link](#)) ([ithaca journal link](#))

En décembre dernier, le vice-président de la sous commissions au budget agricole a annoncé l'autorisation du Congrès à débloquer 8,02 millions de dollars pour la construction d'une entité de recherche sur la vigne sur la station expérimentale agricole de l'Etat de New York dans la ville de Geneva (1,88 millions de dollars), les programmes de recherche en cours sur la pomme et la vigne à l'Université de Cornell (629 000 dollars à la recherche en génétique de la vigne et 371 000 dollars comme budget de recherche spécial sur le feu bactérien des pommiers), et d'autres projets de recherche agricole (pour le consortium de recherche sur la sécurité alimentaire, la recherche en politique de l'élevage, le consortium national d'évaluation sur la génétique bovine, la recherche en nutrition humaine, la recherche environnementale, et en informatique agricole). Ces fonds appartiennent au budget « OMNIBUS » de l'année fiscale 2008.

- **L'agence de gestion des risques de l'USDA autorise une réduction des frais assurantiels pour les producteurs de maïs génétiquement modifié** ([link](#))

En décembre dernier, le service Risk Management Agency (RMA) de l'USDA a annoncé que le programme pilote « Biotech Yield Endorsement » ([link](#)), lancé en septembre sera appliqué dès le début de l'année de campagne 2008 dans les Etats de l'Illinois, l'Indiana, Iowa, et Minnesota. Les agriculteurs bénéficieront grâce à ce programme de réduction de cotisation d'assurance s'il sèment du maïs-grain non irrigué contenant les trois traits génétiques suivants : le YieldGard® résistant à la pyrale, le YieldGard® résistant à la chrysomèle, et le RoundUp Ready® 2, qui sont uniquement commercialisés sous les appellations commerciales « YieldGard® plus RoundUp Ready® Corn 2 » et « YieldGard VT Triple ». Monsanto a démontré que les maïs comportant ces triples empilements génétiques, utilisés combinés, présentent un moindre risque de rendement par rapport aux hybrides sans ces traits.

Les producteurs disposant d'un programme assurantiel de rendement ou de revenu à un niveau buy-up pourront bénéficier d'une réduction sur n'importe quelle unité où ils sèment un minimum de 75% de leur surface en maïs-grain non irrigué en hybride présentant les traits indiqués plus haut. La RMA sortira prochainement le « Biotech Yield Endorsement » contenant les critères d'éligibilité et les instructions aux assureurs autorisés. Cet avenant ne permet pas de s'affranchir et ne modifie pas les obligations de zones refuges imposées par l'Agence de Protection de l'Environnement ([Environmental Protection Agency - EPA](#)). Les agriculteurs devront se soumettre intégralement aux règles fixées par l'EPA.

## 2. Organisations Internationales :

- **Méthodes de détection pour l'échantillonnage pour les produits issus des biotechnologies agricoles modernes dans les pays de l'ALENA** ([link](#))

La fondation internationale à but non lucratif ILSI (International Life Science Institute) a publié un rapport qui a servi de document de base à un atelier organisé en octobre dernier. Les recommandations de ce rapport sont les suivantes : créer un réseau de renforcement des capacités techniques, disposer d'un accord de coopération entre pays pour développer des lignes directrices pour la performance des méthodes et les critères de validation, se focaliser davantage sur l'échantillonnage, et développer un matériel de référence, un dialogue et des lignes directrices et des opportunités pour davantage de recherche.

### 3. Résultats de recherche récemment publiés :

- **Implications du flux de gènes pour l'extrapolation et l'utilisation commerciale des plantes issues des biotechnologies : considérations économiques et politiques (Council for Agricultural Science and Technology – CAST) ([link](#))**

CAST est un consortium international de 38 scientifiques et sociétés professionnelles. Il assemble, interprète et communique des informations crédibles à base scientifique aux niveaux régional, national et international aux responsables réglementaires et politiques, au secteur privé et au public. Avec les cultures issues des biotechnologies, la compréhension et la gestion des flux de gènes a connu un intérêt grandissant. Cette publication décrit les traits biologiques introduits dans les plantes génétiquement modifiées et leurs ramifications en matière de flux de gènes, explique le phénomène de présence fortuite, résume les mécanismes réglementaires et d'évaluation des risques existants pour les cultures OGM, examine leurs implications économiques potentielles, et envisage la politique à venir et les questions de recherche.

### 4. Voies de recherche

- **Haricots tolérants à la chaleur (Service de Recherche Agricole de l'USDA) ([link](#))**

Le changement climatique pourra affecter la production de haricot commun (*Phaseolus vulgaris* L.) tant dans les zones tempérées que dans les zones tropicales du globe. Le haricot commun est sensible aux hautes températures, et sous stress de chaleur, son rendement et sa qualité baissent de manière significative. Cette étude publie des entretiens avec des agriculteurs du Honduras qui évitent les contraintes climatiques en production de haricot commun en semant à différentes altitudes et à différentes saisons. Une analyse coût/bénéfice a été conduite afin de déterminer si le développement d'une nouvelle variété de haricot résistante à la chaleur serait un investissement économique rentable. Le taux de retour sur investissement calculé s'est établi entre 28 et 38%, hors coût d'amélioration végétale.

- **Modifier génétiquement le riz pour améliorer sa résistance à des apports d'eau réduits ([link](#)):**

En modifiant génétiquement le riz, un groupe de chercheurs appartenant à plusieurs centres de recherche, dont le Virginia Tech Institute, ont peut-être trouvé une solution à l'utilisation durable des ressources en eau. Les auteurs ont identifié et cloné le gène HARDY (HDR) de la plante *Arabidopsis*, de la famille de la moutarde. Ce gène code pour un facteur de transcription dont le rôle est essentiel pour l'expression génétique pendant les stades de développement de la plante sensibles à la dessiccation. Lorsque l'on surexprime le gène HRD dans le riz, que la plante soit bien arrosée ou en conditions de sécheresse, l'efficacité d'utilisation de l'eau est augmentée de plus de 50%, la photosynthèse est amplifiée, la couverture foliaire de la plantes est accrue, et les feuilles ont une couleur verte plus marquée. Les auteurs suggèrent que ce facteur de transcription peut être utilisé dans plusieurs plantes différentes pour contribuer à mieux protéger les ressources eau douce de plus en plus limitées de par le monde.

## 5. Perspectives de l'industrie :

### **Pioneer sort de nouvelles variétés de maïs pour les semis 2008**([link](#))

Pioneer-Hi Bred, qui appartient au groupe DuPont, a annoncé en janvier qu'il sortirait 23 nouvelles familles génétiques correspondant à la famille de traits de protection contre les insectes Herculex® et au trait RoundUp Ready® Corn 2. Il s'agit de 15 hybrides à empilement de gènes double contenant le gène Herculex I et le trait RoundUp Ready Corn 2, et 22 nouveaux hybrides à empilement de gènes triple fournissant la protection contre les insectes Herculex XTRA et le trait RoundUp Ready Corn 2. Herculex XTRA combine les traits Herculex I et Herculex RW afin de protéger le maïs contre une plus large gamme d'insectes ravageurs qu'aucun autre produit actuellement sur le marché..

### **Les produits OGM de Monsanto pour la prochaine décennie** ([link](#))

- En janvier, Monsanto a fait l'inventaire d'un grand nombre de cultures génétiquement modifiées actuellement au stade de recherche et développement et qui seront probablement disponibles pour les agriculteurs d'ici 2012. Elles comprennent le YieldGard VT PRO, l'un des principaux composés de la technologie SmartStax (un spectre plus large d'insectes contrôlés que chez la première génération des produits résistants à la pyrale), le YieldGard Rootworm III (deux modes d'action contre la chrysomèle du maïs), des soja enrichis en Oméga 3, et un coton tolérant à la sécheresse.

## 6. Production américaine d'OGM :

- **Davantage de betteraves RoundUp Ready® en 2008 ?**

D'après la société American Crystal ([link](#)), la production de betteraves génétiquement modifiées aux Etats-Unis serait en augmentation en 2008 ([link](#)). D'après le Conseil en Biotechnologies de l'Industrie du Sucre (Sugar Industry Biotechnology Council) ([link](#)), le sucre est le même, qu'il soit issu de betterave ou de canne, ou de cultures conventionnelles ou génétiquement modifiées, le sucre est pur et naturel et a la même valeur nutritionnelle, la même composition, et est aussi sain. Les betteraves OGM représentent un outil important qui peut être utilisé par les producteurs pour préserver la disponibilité en sucre produit sur place pour les consommateurs d'Amérique du Nord. La production des betteraves à sucre RoundUp Ready® est autorisée aux Etats-Unis et au Canada depuis 2005. Seulement 3% du sucre et des produits contenant du sucre aux Etats-Unis sont exportés, tandis que 97% du sucre américain est consommé sur place, ou exporté principalement au Japon, au Canada et au Mexique. Ces pays ont autorisé la betterave RoundUp Ready® pour des utilisation en alimentation humaine et animale.

- **L'association de producteurs de maïs américain National Corn Growers Association recommande vivement aux maïsiculteurs d'inclure un plan de refuge lors de leurs achats de semences.** ([link](#))

En novembre dernier, la NCGA a rappelé aux producteurs de maïs OGM qu'il leur est essentiel de mettre en place un plan de gestion de résistance des insectes (Insect Resistance Management). Semer du maïs sur une zone refuge lors de la mise en place de culture de maïs OGM permet de réduire la pression de sélection naturelle pouvant faire émerger une résistance chez les insectes. Afin d'empêcher ou de retarder le développement d'une résistance aux cultures OGM, la déclaration à l'Agence de Protection de l'Environnement (Environmental Protection Agency - EPA) requiert un refuge d'au moins 20% pour les traits actuels résistant à la pyrale et à la chrysomèle du maïs, aux Etats-Unis. Dans les Etats du sud, où sont présents le maïs et le coton génétiquement modifiés, EPA requiert un minimum de 50% de refuge pour les

pyrales du maïs. Dans le programme de l'EPA, les producteurs qui ne respectent pas ces critères peuvent perdre l'accès à la technologie. De même, les marchands de semences qui ne mènent pas à terme leurs engagements risquent de perdre leurs droits à vendre les produits. La NCGA et les fournisseurs de traits OGM ont mis en place un certain nombre de moyens pour les producteurs développant un plan IRM et une stratégie de refuge sur leur exploitation. Les semenciers fournissent de l'information sur les critères de refuge, et la NCGA propose le Centre d'Apprentissage IRM, qui est un système de tutorat disponible sur son site internet. ([link](#)).

## 7. Informations générales de base

- Système réglementaire américain : <http://usbiotechreg.nbii.gov>
- Liste des produits autorisés aux Etats-Unis:  
[http://www.aphis.usda.gov/biotechnology/brs\\_main.shtml](http://www.aphis.usda.gov/biotechnology/brs_main.shtml)  
[http://www.aphis.usda.gov/brs/not\\_req.html](http://www.aphis.usda.gov/brs/not_req.html)
- Evolution de la production d'OGM aux Etats-Unis et ses impacts :  
<http://www.ers.usda.gov/Briefing/Biotechnology/chapter1.htm>

## Qui sommes-nous ?

Ambassade des Etats-Unis: <http://www.amb-usa.fr>  
Bureau des Affaires Agricoles: <http://www.amb-usa.fr/fas/fas.htm>  
Contact: Marie-Cécile Hénard, agro-économiste  
[Marie-cecile.henard@usda.gov](mailto:Marie-cecile.henard@usda.gov)  
Tel: 01 43 12 23 68  
Fax: 01 43 12 26 62